

# Contrat local de santé du Pays de Langres

<b>Action 2.2.1</b>	<b>Les 5 sens et l'alimentation</b>	
<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
<b>Porteur</b>	<i>Structure :</i>	Maison de la Nutrition
	<i>Personne référente</i>	Justine PIERRARD
<b>Axe stratégique du CLS</b>	Prévention et promotion de la santé	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>L'obésité infantile étant plus fréquente en présence d'une obésité parentale, et la prévalence de l'obésité chez l'adulte dans la région Champagne-Ardenne étant bien au-delà de la moyenne nationale et ayant le plus augmenté au cours des 15 dernières années (8.5% en 1997 à 20.9% en 2012), la prévalence de l'obésité infantile dans notre région a peu de chances de diminuer spontanément au cours des prochaines années (source : Enquête Obépi).</p> <p>Si l'on considère que chaque personne conditionne ses choix alimentaires en fonction de son état psychologique, physiologique, de ses affects, selon sa culture, ses croyances, sa vie quotidienne, alors on peut envisager l'éducation sensorielle et alimentaire en complément à l'éducation nutritionnelle.</p> <p>Il s'agit d'adopter une approche globale et non stigmatisante pour les publics évitant certains messages hygiénistes et injonctifs, ceci pouvant contribuer à augmenter les inégalités sociales de santé en alimentation.</p> <p>Dans le cadre du diagnostic de santé réalisé, les professionnels interrogés ont évoqué des problématiques en matière d'alimentation chez les jeunes enfants et les jeunes induisant des troubles du métabolisme ou du comportement (obésité, diabète ou au contraire anorexie).</p> <p>Le programme de formation « Les 5 sens et l'alimentation » souhaite apporter une réponse à ces problématiques sur le territoire, en abordant l'alimentation dans sa globalité et directement dans les milieux de vie.</p>	
<b>Lien avec le Projet Régional de Santé</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention   Objectif 02.1 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Doubler le nombre de collectivités territoriales adhérant à la charte « villes actives ou départements actifs du programme national nutrition santé »	
<b>Objectif spécifique</b>	Renforcer les connaissances, les compétences et le pouvoir d'agir en matière d'alimentation	
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>En 2019, identifier un ou plusieurs professionnels au sein de structures intervenant dans le champ de l'éducatif et du social sur le territoire du Pays de Langres et souhaitant participer au programme de formation « Les 5 sens et l'alimentation » lors de rencontres physiques.</p> <p>Chaque année, mettre en place 1 à 5 programmes (15 formations sont prévues sur 3 ans sur le territoire du PETR) de formation « Les 5 sens et l'alimentation » à destination de groupes de professionnels des champs de l'éducatif et du social travaillant dans différents milieux de vie accueillant des enfants (cantine, centre de loisirs, associations,...), selon les besoins des professionnels identifiés sur le territoire.</p>	
<b>Étapes de mise en œuvre – Description</b>	<p>➤ Identification des structures partenaires de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ De juillet à septembre 2019, et plus si besoin, rencontre des différents partenaires du territoire du Pays de Langres pouvant être concernés : régie rurale du plateau, communauté de communes du Grand Langres,</li> </ul>	

	<p>CIAS, PHILL, Centres sociaux, Association Départementale Prévention Jeunesse (ADPJ), CC savoir-faire, CCAVM</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification des besoins</li> <li>▪ Présentation du programme</li> <li>▪ Signature d'une convention de partenariat avec chaque structure embauchant une à plusieurs personnes qui participera à la formation « les 5 sens et l'alimentation »</li> </ul> <p>➤ Mise en place des programmes de formations « Les 5 sens et l'alimentation » de septembre 2019 juin 2020, puis de septembre 2020 à juin 2021, à destination de groupes de 8 à 15 des professionnels des champs de l'éducatif et du social des structures partenaires en faisant la demande –même s'il est possible de la faire pour une structure si le nombre de professionnels concernés est suffisant (au moins 8).</p> <p>La durée du programme est de 3 à 4 demi-journées, le contenu sera le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1<sup>re</sup> demi-journée : entre septembre et décembre de chaque année 3 heures en collectif où seront abordés avec les participants : la tridimensionnalité de l'alimentation, la construction du comportement alimentaire, l'éducation nutritionnelle, l'éducation alimentaire, du champ à l'assiette.</li> <li>▪ 2<sup>e</sup> demi-journée : entre janvier et mars de chaque année : mise en pratique avec la réalisation d'une séance par le professionnel formé en co-animation avec le diététicien de la MN à destination de son public.</li> <li>▪ 3<sup>e</sup> demi-journée : entre avril et mai de chaque année, mise en place de « cafés dégustation », par les professionnels formés, à destination des parents. Ce sont des réunions d'échanges sur l'alimentation entre pairs Le diététicien de la MN anime selon les besoins du public les échanges sur l'alimentation. Cette demi-journée ne pourra être mise en place que dans les structures où des parents peuvent être touchés.</li> <li>▪ 4<sup>e</sup> demi-journée : sur juin - juillet de chaque année, les personnes formées sont de nouveau réunies en groupe et le diététicien demande un retour sur les expériences vécues dans le domaine de l'alimentation depuis la formation (discussion sur les freins et leviers à l'évolution des pratiques professionnelles dans le domaine de l'alimentation).</li> </ul> <p>➤ Évaluation</p> <p>La 4<sup>e</sup> demi-journée de chaque formation sert de bilan à chaque formation mise en place. Un bilan reprenant l'ensemble des actions mises en place sera réalisé.</p>	
<b>Durée de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Annuelle : <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : <input type="checkbox"/> Ponctuelle : Début :      fin 2019                    à fin 2023	
<b>Partenaires de l'action</b>	CCSF, CCAVM, le Grand Langres, la DRAAF, PHILL, la Régie rurale du plateau, le CADA, le centre social, le PETR du Pays de Langres	
<b>Public visé</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input checked="" type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Social <input checked="" type="checkbox"/> De l'éducation/la formation
<b>Territoire d'intervention</b>	Pays de Langres	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	Environ 80 400 € sur 3 ans (au titre des fournitures, déplacements, locations, rémunération des personnels...)
	<i>Financeurs et montants</i>	ARS dans le cadre du CPOM de la MN
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Personnels formés mis à disposition par les employeurs Salles mises à disposition par les partenaires
<b>Déterminants de santé visés</b>	<b>Mode de vie</b> <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé ( <i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...</i> )	

	<input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention) <b>Conditions de vie</b> <input type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé ( <i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i> ) <b>Environnement social</b> <input checked="" type="checkbox"/> Intégration sociale <b>Contexte économique et politique</b> <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population
<b>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Politiques publiques concernées</b>	PNNS, PNA, PRS, plan grande précarité (dispositif petit déjeuner)
<b>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</b>	<p><b>Indicateurs de processus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de rencontres réalisées</li> <li>▪ Typologie des structures rencontrées</li> <li>▪ Nombre de conventions signées</li> <li>▪ Nombre de programmes de formation réalisés / prévus</li> <li>▪ Nombre de professionnels formés</li> <li>▪ Typologie des professionnels formés</li> <li>▪ Nombre de séances co-animées réalisées / prévues</li> <li>▪ Nombre de « cafés dégustation » réalisés / prévus</li> <li>▪ Lieux de réalisation du programme de formation</li> <li>▪ Lieux de réalisation des séances co-animées</li> <li>▪ Lieux de réalisation des « cafés dégustation »</li> <li>▪ Typologie des publics touchés</li> </ul> <p><b>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Taux d'évolution de la capacité des personnes à identifier pourquoi les enfants mangent</li> <li>▪ Taux d'évolution des personnes se déclarant en mesure de proposer à un enfant de déguster un aliment</li> <li>▪ Taux d'évolution des personnes connaissant les repères du PNNS pour le public enfant</li> </ul> <p><b>Méthode d'évaluation envisagée :</b>  L'évaluation sera réalisée tout au long de l'action et à l'issue de chaque programme à l'aide des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Feuille d'émargement</li> <li>▪ Tableau de suivi des rencontres</li> <li>▪ Tableau de suivi des demi-journées : à l'issue de chaque demi-journée, un tableau de suivi est renseigné avec les éléments suivants : date, nombre de professionnels formés et/ou nombre d'usagers présents, lieu, observations du formateur</li> <li>▪ Questionnaire avant/après durant la formation</li> <li>▪ Questionnaire final de formation</li> <li>▪ Questionnaire d'évolution des pratiques à + 3 mois</li> <li>▪ Grille d'observation lors des co-animations</li> </ul> <p>Pour la mesure des taux d'évolution, une évaluation à T 0 sera réalisée.</p>